

Alençon

Racine. Expliquer les dangers du cyber-harcèlement

L'ORNE HEBDO | mardi 23 janvier 2018

465 mots



Briser le silence est le premier pas vers la résolution du problème. Les collégiens l'ont très bien compris

Alison, Carline, Laura, Amélie, Marine et Mathilde sont en terminale ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne) au lycée Maréchal Leclerc. « **Ce travail intervient dans le cadre d'un partenariat avec le lycée et des épreuves de Bac de cette section** », explique Nadine Porée, documentaliste au collège Racine. « **Cela entre dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté du collège dont le fil conducteur est la lutte contre le harcèlement** ».

Des ateliers

Les 6 lycéens ont présenté tout au long de la journée le fruit de leur travail fait en commun. « **Nous présentons un diaporama sur la signification du cyber-harcèlement, des petites vidéos, des photos et bien entendu les commentaires suite à la parution de ceux-ci sur les réseaux sociaux** ».

Trois ateliers étaient mis en place. Les photos, conversations sur les réseaux sociaux et leurs conséquences, les conditions d'utilisation des réseaux sociaux et le vécu des échanges numériques.

Les dangers. Les lycéens ont présenté les dangers que sont la diffusion de photos et vidéos. « **Cela peut aller jusqu'aux intimidations, les insultes, les moqueries ou les menaces en ligne, ou même la propagation de rumeurs, le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale, la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe, la publication d'une photo ou d'une vidéo d'un ami ou d'un camarade de classe en mauvaise posture** ». À titre d'exemple, une photo de deux filles enlacées a été sujette à des commentaires parmi les collégiens. « **Cela peut-être deux amies, des retrouvailles ou tout simplement deux amoureuses. Nous ne pensons à mal quand nous regardons cette photo et pourtant elle peut-être sujette à une**

interprétation malsaine, des commentaires de personnes qui jugent sans savoir ».

Briser le silence

Comme pour le harcèlement, briser le silence est le premier pas vers la résolution du problème. Les collégiens l'ont très bien compris. « **Il y a des photos qui ne doivent être postées sur les réseaux sociaux. Si c'est le cas, nous devons demander l'autorisation à nos parents car nous sommes mineurs** ». Les lycéennes ont bien insisté sur le fait que même si une photo ou des commentaires sont bloqués, les conversations restent dans des fichiers.